



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIABÉTIQUE ? PRENEZ VOS PIEDS EN MAIN

Lausanne, le 1^{er} novembre 2021 – **Du 15 au 19 novembre, les personnes diabétiques pourront faire contrôler gratuitement leurs pieds dans plus de 50 lieux dans toute la Suisse romande. L'examen des pieds permet de connaître le risque de complications, de recevoir des conseils adaptés et d'être informé sur les soins remboursés.**

Le diabète est une maladie chronique qui concerne environ 6% de la population, soit quelque 130 000 personnes en Suisse romande et 40 000 dans le canton de Vaud. Il peut entraîner diverses complications, notamment au niveau des pieds. Toutefois ces complications peuvent être évitées par une bonne prise en charge et des contrôles réguliers. Or selon une étude réalisée dans le canton de Vaud en 2019¹, un.e diabétique sur trois n'aurait pas eu de contrôle annuel des pieds. Dans nos pays, le diabète est la cause la plus fréquente d'amputations non consécutives à un accident. Pourtant il est possible de bien vivre avec le diabète. Les complications ne sont pas une fatalité. Des contrôles réguliers, notamment des pieds, ainsi qu'une bonne gestion du diabète, permettent de les prévenir efficacement.

Cette campagne de dépistage, soutenue par le Canton, est l'occasion d'informer les personnes diabétiques que dès 2022, grâce à l'implication des associations régionales du diabète, les soins de pieds réalisés par les podologues leur seront remboursés par l'assurance-maladie de base selon le degré de risque de complication.

Une semaine de dépistage gratuit sur toute la Suisse romande

Suite au succès des deux premières campagnes réalisées dans le canton de Vaud, les associations régionales du diabète, la Société suisse des podologues et le groupe de travail pied diabétique de la Société suisse d'endocrinologie et diabétologie ont uni leurs forces pour proposer une action sur toute la Romandie, en marge de la Journée mondiale du diabète du 14 novembre. Durant la semaine du **15 au 19 novembre 2021, des examens de dépistage** seront proposés gratuitement aux personnes diabétiques par des podologues ainsi que des infirmiers et infirmières, dans des cabinets de podologie, les associations régionales du diabète ainsi que certains lieux de soins.

Comment cela se passe ?

Pour participer, il suffit de **prendre rendez-vous** en ligne sur le site www.podologues.ch, ou en appelant le 076 531 33 10. Les associations régionales du diabète sont également à disposition pour fournir toutes les informations utiles (contacts sur www.diabeteromandie.ch). L'examen s'effectue sur les pieds nus et dure entre 20 et 30 minutes. Il permet de déterminer le risque de complications, de savoir à quels soins remboursés l'on a droit et recevoir des conseils individualisés pour prendre soin de ses pieds. Il s'agit d'un dépistage et aucun soin n'est réalisé à cette occasion.

Dossier de presse et visuels sont disponibles sur <https://diabeteromandie.ch/campagne-depistage/>

Renseignements complémentaires: Léonie Chinet, Secrétaire générale de diabètevaud, 076 320 85 07
Vassilis Venizelos, Président de diabètevaud, 078 804 14 99 et Myriam Rossat, Président de la Société Suisse des Podologues, presidence@podologues.ch

¹ Antille-Zuercher E, Carron T, Peytremann-Bridevaux I. CoDiab-VD : Résultats du suivi 2019. Lausanne, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2021 (Raisons de Santé : Les Essentiels 24), <http://dx.doi.org/10.16908/rds-essentiels/24>